

Actualité

Pour que l'année 2019...

La CGT Enseignement Privé vous présente ses meilleurs vœux pour que l'année 2019 soit... une année combative, solidaire, pour la défense de nos droits et la conquête de nouveaux.

2018 aura été une année chargée ! Quand le ministre n'a de cesse d'invoquer l'école de la confiance, on peut s'interroger sur la définition qu'il donne à ce mot !

Les réformes des lycées professionnels et généraux annoncent une école du tri et masquent à peine leur ambition : réduire le nombre de postes à la rentrée 2019 avec une logique uniquement budgétaire !

La mise en place des évaluations de rentrée et la publication du « petit livret orange Blanquer » avec les bonnes pratiques dans le 1er degré nient le professionnalisme des enseignant-es. 2018 a vu aussi le lancement de Parcoursup qui, bien loin de répondre à la question de l'affectation post-bac, a généré de nombreuses situations tendues pour les futur-es étudiant-es, dont beaucoup étaient encore sans affectation début septembre.

Côté rémunération, c'est le jour de carence, le maintien du gel du point d'indice et le

projet de décret imposant une 2ème heure supplémentaire obligatoire qui ont fait l'actualité. Rien pour régler le problème du pouvoir d'achat !

Ne peut-on pas simplement partager le travail et en vivre dignement ?

La confiance ? C'est aussi l'article 1 du projet de Loi Blanquer sur « le devoir de réserve »...

Certes, l'apparition de mouvement comme les « stylos rouges » interroge nos pratiques syndicales. La CGT continuera d'encourager de tels mouvements dont nous partageons de nombreuses revendications.

Sur toutes ces questions, en 2019, la CGT maintiendra sa vigilance, fera entendre sa voix et se battra pour les personnels et les usagers de l'Education, comme elle l'a toujours fait.

Nos revendications seront d'autant mieux entendues que nous serons nombreux-euses à les porter.

Et si une bonne résolution pour 2019, c'était de se syndiquer à la CGT ?



Le chiffre

1521,22

C'est, en euros, le montant du SMIC brut mensuel à partir du 1er janvier 2019.

Concrètement, un-e maître délégué.e du privé rémunéré.e sur l'échelle MA2 échelon 1 gagne 1 504,21 €, soit moins que le SMIC ! Et pour un personnel Ogec, l'écart entre le salaire minimum (personnel à 1 050 points) et le SMIC se réduit pour n'être plus que de 1 %, soit 15 € bruts !

Il est donc urgent de revaloriser les salaires pour tou-t-es. Dans toutes les instances où elle siègera, la CGT portera cette voix pour combattre la précarité et une réalité scandaleuse : la hausse du nombre de travailleurs-euses pauvres !

Réforme du lycée : où en est-on ?

La réforme du lycée doit se mettre en place à la rentrée 2019 et force est de constater que les informations arrivent au compte goutte, en dépit du calendrier...

Le Conseil Supérieur de l'Education a rejeté massivement les projets de nouveaux programmes, mal pensés, mal construits. Les établissements connaissent maintenant les spécialités qu'ils présenteront à la rentrée, et le principe de concurrence dénoncée par la CGT dès le début de ce projet est clairement visible.

Cette réforme va créer des inégalités d'offre sur le territoire et dégrader les conditions de travail des élèves et des enseignant-es, contraignant des choix très tôt et favorisant des regroupements qui généraliseront des effectifs parfois supérieurs à 35 élèves !

Par ailleurs, quand les conseils du 2ème trimestre se profilent, l'heure est au casse-tête du choix des 3 spécialités pour les élèves de seconde ! Quel sera le bon choix ? Cela bloquera-t-il certaines orientations post-bac du fait des attendus ?

La CGT a depuis le début affiché son opposition à cette réforme et continue d'en demander le retrait, rappelant son opposition à une école du tri et de la sélection.

Mouvement de l'emploi 2019, c'est parti !

- Les documents à remettre pour participer au mouvement dans les établissements privés sous contrat sont à faire remonter à la Commission Académique de l'Emploi via le secrétariat de votre établissement avant le 19 janvier. La CGT siège dans les commissions de l'emploi (1er et 2nd degré) et dans plusieurs commissions des rectorats. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou un suivi de dossier à mouvement@cgt-ep.org